

Maison des adolescents

CHU Morvan (entrée aile gauche)
2 avenue du Maréchal Foch
29200 Brest

Téléphone : 02 98 22 38 67

Maison des adolescents de Cornouaille

9 rue Le Déan
9000 Quimper
Tél. 02 98 10 20 35
Courriel : accueil@mda-quimper.fr

Ces structures s'adressent aux jeunes âgés de 12 à 25 ans ainsi qu'à leurs familles et à leur entourage. Après un entretien avec une infirmière ou une éducatrice spécialisée, en fonction de la demande et de la nature des difficultés, la maison des adolescents peut proposer des consultations spécialisées (psychologue, médecin généraliste, psychiatre, sage-femme et diététiciennes, dépistage des infections sexuellement transmissibles) et/ou des temps collectifs (groupe d'expression, information, prévention et éducation à la santé).

Parentel - Service écoute parents

4 rue Colonel Fonferrier
29200 BREST
Ligne départementale d'appel pour les parents
Téléphone : 02 98 43 21 21 / 02 98 43 62 51

Courriel : communication@parentel.org
Parentel a pour mission de prévenir les troubles familiaux liés aux difficultés que présentent l'exercice de la parentalité à tous les âges de la vie, l'instauration et le développement des relations dans la famille, l'éducation et la socialisation des enfants et des adolescents.

Des psychologues assurent une permanence téléphonique, proposent des entretiens individuels ou en couple à Brest, Quimper et Morlaix, animent des groupes de parole ou de réunions-débat à thème en fonction de la demande en tout point du département.

L'association PARENTEL propose également une permanence téléphonique pour les adolescents.

Téléphone PASAJ : 02 98 43 10 20 ou 06 32 98 22 07
ou courriel : pasaj29@paraj.fr

La Maison du couple et de la famille

61 rue Penn ar Menez - 29200 Brest
Téléphone : 02 98 47 26 26
Courriel : contact@mbcf.com

L'association aide les personnes qui traversent des crises, vivent des conflits et rencontrent des difficultés de relation et de communication au sein de leur couple ou de leur famille. Des médiateurs familiaux, des conseillers conjugaux et des intervenants familiaux proposent des entretiens en considérant la globalité du fonctionnement du couple et/ou de la famille, particulièrement les difficultés éducatives, relationnelles et affectives. C'est un moyen d'aide à l'enfant et aux parents par une approche familiale et / ou conjugale.

Le Centre du couple et de la famille

10 rue Jacques Cartier - 29500 ERGUE-GABERIC
Téléphone : 02 98 10 49 80
Courriel : CCF@epsm-quimper.fr

Des couples, familles, fratries peuvent traverser des situations de crise entraînant des souffrances. C'est pourquoi, les thérapeutes familiaux du Centre du Couple et de la Famille proposent des rencontres avec tous les membres de la famille pour que la parole circule et qu'il y ait les échanges d'information nécessaires à la prise en compte de chacun.



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

Direction de l'enfance et la famille Service adoption

32 bd Duplex - CS 29029 Tël. 02 98 76 64 64
29196 Quimper Cedex Courriel : adoption@finistere.fr

finistere.fr



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT



Le réseau départemental adoption

Échange, informe, accompagne

Réseau départemental adoption

Animé par le Conseil départemental du Finistère, le réseau départemental de l'adoption regroupe des associations et des professionnels de l'adoption ou de l'aide à la parentalité.

Ce réseau vous propose de nouvelles modalités d'aide, de conseil et de soutien dans les domaines socio-éducatif, médical et psychologique

La richesse du réseau naît de la diversité des intervenants, de leur expérience et de la transversalité des approches. Il s'adresse à toutes les personnes concernées par l'adoption.

- parents adoptifs
- postulants à l'adoption
- personnes adoptées.

Accompagne

Vous vous posez des questions sur les procédures d'adoption nationales ou internationales, vous éprouvez des difficultés ou vous êtes confrontés à des situations délicates en lien avec la parentalité adoptive, vous souhaitez parler anonymement...

Le réseau est à votre disposition pour :

- Écouter, rassurer et répondre à vos questions.
- Vous mettre en contact avec d'autres parents adoptifs.
- Rencontrer des professionnels en entretiens individuels ou familiaux.
- Trouver un soutien psychologique.

Informe

Pour faciliter vos démarches, le réseau départemental adoption propose :

- Des temps d'échange avec les associations.
- Des groupes de parole thématiques sur l'adoption et la parentalité adoptive.
- Un centre de documentation sur l'adoption (livres, DVD, accès internet...).

**LES PARTENAIRES DU RÉSEAU
DES INTERVENANTS FORMÉS ET QUALIFIÉS,
À VOTRE ÉCOUTE**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

Direction de l'enfance et de la famille

Unité adoption

32 boulevard Dupleix - CS 29029

29196 QUIMPER Cedex

Téléphone : 02 98 76 64 64

Courriel : adoption@finistere.fr

Les travailleurs sociaux et psychologues spécialisés en adoption sont disponibles, à tout moment, pour accompagner les familles dans les difficultés qu'elle peuvent rencontrer et, le cas échéant, proposer une orientation adaptée et personnalisée à chaque situation.

Direction de la protection maternelle et infantile

32 boulevard Dupleix - CS 29029

29196 QUIMPER Cedex

Téléphone : 02 98 76 20 20

La PMI mène une mission de prévention et de promotion de la santé des futurs parents et des enfants de moins de 6 ans.

Enfance et familles d'Adoption du Finistère

15 rue Gaston Planté

CS 82927

29850 GOUESNOU

Téléphone : 02 98 33 34 00

Courriel : efa29@laposte.net

EFA 29 est une association membre de la fédération nationale EFA. Elle accueille les postulants à l'adoption, les informe sur la situation

de l'adoption dans leur département, les aident à clarifier leur projet, propose des conférences, des réunions, des rencontres individuelles, pour les familles adoptives et les postulants, met des familles en relation. EFA est aussi un lieu de partage et d'échange entre parents adoptifs.

Enfants en recherche de famille (Antenne d'EFA)

Enfants en recherche de famille (ERF) permet de rapprocher des enfants en attente et des couples désireux et capables d'adopter un enfant qui présente des caractéristiques rendant le projet d'adoption plus complexe. Il peut s'agir d'enfants grands, porteurs d'un handicap, d'une maladie compromettant leur développement et/ou nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire importante.

Organismes autorisés pour l'adoption

Les organismes autorisés pour l'adoption (OAA) sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif autorisées à servir d'intermédiaire pour l'adoption. Lorsqu'ils retiennent le dossier des postulants, ils le transmettent aux autorités compétentes des pays d'origine dans lesquels ils interviennent. Les OAA accompagnent ensuite les familles après l'arrivée de l'enfant.

La liste des Organismes autorisés pour l'adoption vous est transmise sur demande à l'Unité adoption du Conseil départemental

Téléphone : 02 98 76 22 48

Consultations d'orientation et de conseils en adoption

CHU Morvan

Service pédiatrie

Docteur MUNCK

2 avenue du Maréchal Foch

29200 Brest

Téléphone : 02 98 22 33 89

Les consultations ont pour but, avant l'arrivée de l'enfant, de conseiller les postulants et de répondre à leurs interrogations concernant des pathologies dont pourrait être porteur l'enfant. La consultation permet également de voir les enfants à distance de leur arrivée en cas de souci.

À son arrivée, les consultations permettent de faire un bilan de la santé de l'enfant afin de dépister les problèmes potentiels, de les traiter et d'orienter la prise en charge.